

Pièce 15

- Correspondances Mairie de Lercoul adressées par lettre R/AR à l'indivision Bizeau/Espinar et à Mr Claude Espinar et réponses de ces derniers.

- Affichage en mairie de Lercoul le 27/08/2020 de la lettre de la mairie de Lercoul à l'indivision Bizeau/Espinar, lettre R/AR non retirée à la poste.

ESINAR Claude
8 Rue du Mondony
31240 l'Union

L'Union le, 6 août 2020

A

Monsieur le Maire de Lercoul
François LAFON
Maire « Le Village »
09220 LERCOUL

Courrier Recommandé avec A.R. 1A128 867 5092 4.

Monsieur le Maire,

Suite à votre courrier du 27 juillet 2020, je vous signifie mon désaccord pour la signature des documents que vous avez sollicité. De santé précaire, par ailleurs je vous demande instamment, de bien vouloir dans l'avenir, vous adresser pour ce genre de dossiers à mon conseil:

Maître Sacha BRIAND, Avocat, 34 Rue du Languedoc 31000 Toulouse.

Veillez agréer Monsieur le Maire mes salutations.

ESPINAR Claude.



Lercoul le 23 juillet 2020

François LAFON
Maire de Lercoul
09220 –Lercoul

Monsieur Claude Espinar
8 rue du Mondony
31240 L'Union

LRAR 1A07089387725

Objet : Régularisation des voies privées ouvertes à la circulation publique dans le village de Lercoul

Monsieur,

Par courrier du 4 mai 2020, en tant que personne concernée, la commune de Lercoul vous avisait du projet de classement, dans le domaine public communal, des rues du village dont l'emprise est toujours privée en application de la procédure prévue à l'article L.318-3 du code de l'urbanisme.

A cet effet, comme annoncé dans le courrier cité ci-dessus, le Cabinet de Géomètre-Expert LEFEBRE de Pamiers 09100 a fait un état des lieux.

Le dit Cabinet a établi les documents parcellaires suivants :

- un plan de division des parcelles cadastrales concernées par le projet,
- un état de modification parcellaire cadastrale pour chaque parcelle impactée par la division,
- l'imprimé n°6463-N-SD de Publicité Foncière et Conservation Cadastre .

Ces documents, valant délimitation des anciennes parcelles, sont nécessaires à l'administration fiscale pour attribuer de nouveaux numéros aux nouvelles parcelles cadastrales ainsi créées.

Nous vous faisons parvenir ces documents qui devront être signés par vos soins dans les cases où figure votre nom pour les deux premiers documents ci-dessus.

Le troisième document – imprimé N° 6463-N-SD – devra aussi être signé par vos soins à la dernière page du document.

L'ensemble de ces documents, signés par vos soins, devra nous être retourné en mairie de Lercoul, le plus rapidement possible, et ce, avant le 15 août 2020, afin de ne pas retarder la procédure mise en route. A cet effet une enveloppe timbrée est jointe pour nous retourner les documents.

Dans le cas où vous ne voudriez pas signer les documents désignés ci-dessus, nous vous demandons de les retourner en mairie de Lercoul accompagnés d'un courrier précisant votre refus, et ce, toujours avant le 15 août 2020.

Dans l'attente du retour de ces documents, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre dévouement au service de la commune de Lercoul.

François LAFON

Maire de Lercoul



Lercoul le 23 juillet 2020

François LAFON
Maire de Lercoul
09220 -Lercoul

Madame Edith Espinar
Madame Amélie Bizeau et Monsieur Bastien Bizeau c/o Madame Edith Espinar
Bâtiment L Appt 70
3 rue du Grand Cormoran
31240 L'UNION

LRAR 1A07089387732

Objet : Régularisation des voies privées ouvertes à la circulation publique dans le village de Lercoul

Mesdames , Monsieur,

Par courrier du 4 mai 2020, en tant que personne concernée, la commune de Lercoul vous avisait du projet de classement, dans le domaine public communal, des rues du village dont l'emprise est toujours privée en application de la procédure prévue à l'article L.318-3 du code de l'urbanisme.

A cet effet, comme annoncé dans le courrier cité ci-dessus, le Cabinet de Géomètre-Expert LEFEBRE de Pamiers 09100 a fait un état des lieux.

Le dit Cabinet a établi les documents parcellaires suivants :

- un plan de division des parcelles cadastrales concernées par le projet,
- un état de modification parcellaire cadastrale pour chaque parcelle impactée par la division,
- l'imprimé n°6463-N-SD de Publicité Foncière et Conservation Cadastrele .

Ces documents, valant délimitation des anciennes parcelles, sont nécessaires à l'administration fiscale pour attribuer de nouveaux numéros aux nouvelles parcelles cadastrales ainsi créées.

Nous vous faisons parvenir ces documents qui devront être signés par vos soins dans les cases où figure votre nom pour les deux premiers documents ci-dessus.

Le troisième document – imprimé N° 6463-N-SD – devra aussi être signé par vos soins à la dernière page du document.

L'ensemble de ces documents, signés par vos soins, devra nous être retourné en mairie de Lercoul, le plus rapidement possible, et ce, avant le 15 août 2020, afin de ne pas retarder la procédure mise en route.

A cet effet une enveloppe timbrée est jointe pour nous retourner les documents.

Dans le cas où vous ne voudriez pas signer les documents désignés ci-dessus, nous vous demandons de les retourner en mairie de Lercoul accompagnés d'un courrier précisant votre refus, et ce, toujours avant le 15 août 2020.

Dans l'attente du retour de ces documents, nous vous prions de croire, Mesdames, Monsieur, à l'assurance de notre dévouement au service de la commune de Lercoul.

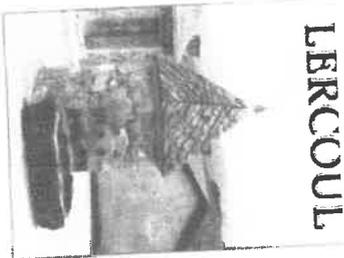
François LAFON

Maire de Lercoul



*Lettre affichée en
mairie de Lercoul
le 27 août 2020
suite à sa notification
par les intéressés*

LERCOUL



MAIRIE 09220

Tel/Fax : 05 61 05 70 12

RECOMMANDÉ
AVEC AVIS DE RÉCEPTION
n° de l'envoi : 1A 070 893 8773 2



2007
108



Restitution de l'information à l'expéditeur
Le poste a tout mis en œuvre pour délivrer ce pli.
Cependant, nous ne pouvons garantir la livraison de ce pli.
Cependant, nous ne pouvons garantir la livraison de ce pli.
Cependant, nous ne pouvons garantir la livraison de ce pli.
Cependant, nous ne pouvons garantir la livraison de ce pli.

- Destinataire inconnu à l'adresse
Address unknown at marked address
- Pli refusé par le destinataire
Delivery refused by addressee
- Pli avisé et non réclamé
Undelivered recorded delivery

317/20

5
 Rue du Grand Commerce
 31240 - D. Allouin
 Apt. 10
 Espinar - Avenue B. Beau
 Bâtiment B. Beau

